

La Gazette

AZÈTTE

DÈS

POUSSÈTTÈS

JOURNAL DES ASSISTANTES MATERNELLES
DU PARTICULIER EMPLOYEUR - QUIMPER

Septembre-Novembre 2010 - Numéro 10

Sommaire



ZOOM SUR -> atelier modelage autour de l'argile



DOSSIER -> le sommeil de l'enfant (1^{re} partie)



INFOS PRATIQUES -> la régularisation



INFO SANTÉ -> le grand ménage sans polluer

ZOOM SUR ...

L'ATELIER D'ARGILE



Au centre « Les Abeilles » (secteur Terre Noire), animé par Caroline Gillot (plasticienne) et Emmanuelle du RAM.

Découverte de la matière sous différentes formes, triturer malaxer, mélanger, couper, piquer, étaler, enfoncer, assembler, laisser des empreintes..., tels étaient les maîtres mots de ces séances.

Certains enfants ne sont pas toujours à l'aise avec les matières nouvelles, encore moins avec l'argile, support de jeu, qui peut paraître déroutant de part sa texture qui peut évoluer : sèche, molle, en boue... et aussi de part sa couleur (rouge, grise).

Mais sous le regard rassurant et intéressé des adultes, les enfants ont petit à petit abandonné leurs craintes face à cette matière pour laisser place à la notion de plaisir.

Cette expérience a permis aux petits et grands de découvrir les multiples intérêts de la manipulation de cette matière, à savoir :



- Compréhension des lois physiques (par exemple : à partir d'une grosse boule, possibilité d'en faire 2,3,4 plus petites ...);
- « Apprendre » les notions des volumes, des couleurs, des textures, des notions du dedans et du dehors;
- Et pour les enfants plus grands (vers 30 mois) reproduction figurative (réalisation d'un serpent, d'un panier....).





Une personne passe environ un tiers de sa vie à dormir, c'est dire combien cette activité est importante pour la bonne santé de chacun. Elle l'est encore plus pour l'enfant et le petit « Som » 3 ans va nous expliquer pourquoi.

A quoi ça sert que tu dormes Som ?

Mon sommeil est indispensable, pendant ce temps je récupère physiquement et nerveusement de toutes les activités et jeux que je peux faire. Je me réveille ainsi en forme pour faire plein d'autres choses.



C'est aussi pendant mon sommeil et mes rêves que je vais mémoriser toutes mes découvertes et apprentissages. Le sommeil participe donc aussi à mon développement cognitif et intellectuel.

Et, c'est aussi pendant que je dors que je grandis car mon cerveau sécrète les hormones de croissance pendant ce temps là.

Peut-être que si je dors beaucoup je serai un géant ?!

Quand tu venais de naître, tu dormais tout le temps ?

Moi je dormais beaucoup environ 20 heures mais cela dépend des enfants, chacun est différent pour le sommeil c'est pareil. Certains enfants à la maternité ne dormaient que 13 ou 14 heures dans la journée. Quoiqu'il en soit cela ne laisse en rien présager de l'avenir.

A cet âge mes cycles du sommeil étaient d'environ 50 minutes avec une période calme où je restais immobile et mon visage était inexpressif, et une période plus agitée où je bougeais et souriais.

Quand tu as grandi tu as commencé à trouver ton rythme ?

C'est entre 1 et 6 mois que l'enfant acquiert la notion de jour et de nuit, et moi c'est vers cet âge que j'ai commencé à faire mes nuits, mais parfois c'est bien plus tard. Maman m'a dit qu'à cet âge je pleurais beaucoup en soirée (surtout entre 17 heures et 21 heures) mais c'est normal c'est le moment où je déchargeais le trop plein d'émotions accumulées pendant mes découvertes de la journée.

Entre 1 et 6 mois c'est aussi le moment où la durée des cycles de sommeil augmente, chacun d'entre eux peut durer 70 minutes divisée en 3 périodes : sommeil paradoxal (où je rêve), sommeil lent (où je peux me réveiller), sommeil lent profond (où je dors comme un loir).

J'ai pu arriver à trouver mon rythme et à synchroniser tous ces cycles grâce à l'alternance du jour et de la nuit, à la régularité des repas et du coucher ponctués de moments intenses de jeux et de promenades.

Maintenant tu as 3 ans, tu fais toujours la sieste ?

Oui je dors encore pendant deux heures l'après-midi quand je peux. Le mieux pour cela c'est chez mes parents où chez Nadine mon assistante maternelle. Je vais le matin à l'école et 2 après-midis dans la semaine, je fais la sieste chez Nadine. Mais bientôt je n'en ferai plus c'est pourquoi je dormirai plus profondément en début de nuit.

La nuit je dors au moins pendant 11 ou 12 heures et je dors bien. Car quand j'étais plus jeune vers 2 ans, maman m'a raconté que parfois je recommençais à me réveiller la nuit et que je ne voulais pas aller au lit. Grandir n'est pas toujours facile ! Je ne faisais plus que une sieste l'après-midi vers 18 mois, mais Ethan, un copain de chez Nadine, en faisait encore une le matin jusqu'à ses 2 ans car il se levait tôt.

Comment les grands peuvent favoriser le sommeil des petits ?

Il faut être vigilant aux signes d'endormissement : quand je baille, je me frotte les yeux, quand je suis grognon, même si ce n'est pas tout à fait mon heure habituelle.

Chez Nadine, mon assistante maternelle avant la sieste c'est le petit rituel du moment calme avec le déshabillage, les comptines, et le petit câlin.

Chez Papa et Maman, j'aime bien qu'ils me racontent des histoires avant de dormir c'est un moment de complicité et de gros bisous.

Il faut aussi que les grands acceptent que les petits aient besoin pour s'endormir soit d'un doudou, soit du pouce, de la tétine, de la musique ou de tout ça en même temps !

Dormir c'est aussi se séparer et ça quand on est petit c'est pas forcément facile !



Sources : revues *Assistants Maternelles magazine* n° 63 / *Cahier de la puéricultrice* n° 174- Articles disponibles au relais

Illustration: Karine Lepabic



IDÉE RECETTE POUR BOUT'CHOUX

QUICHES SANS PÂTE

(source «Elle à Table »)

INGRÉDIENTS

- 150 g de farine
- 4 oeufs
- 150 g de crème fraîche
- 1/2 l de lait
- 150 g de jambon blanc
- 150 g de lard fumé
- 150 g de gruyère râpé
- 25 g de beurre



Versez la farine tamisée dans un saladier. Ajoutez les oeufs entiers, mélangez au fouet, incorporez la crème fraîche puis, petit à petit, le lait froid. Coupez le jambon et le lard en petits dés, ajoutez-les à la préparation ainsi que le fromage râpé. Répartissez cette préparation dans 6 petits moules à tartelettes, préalablement beurrés et faites cuire à four moyen 180° (th6), pendant 20 mn. Servez ces quiches accompagnées d'une salade verte.

Article 18d de la convention collective

«Si l'accueil s'effectue sur une année incomplète, compte tenu de la mensualisation du salaire, il sera nécessaire de comparer les heures d'accueil réellement effectuées, sans remettre en cause les conditions définies à la signature du contrat, avec celles rémunérées, tel que prévu à l'article 7 « rémunération » alinéa 2b. S'il y a lieu, l'employeur procède à une régularisation. Le montant versé à ce titre est un élément du salaire, il est soumis à cotisations.»

Cette indemnité est considérée comme un salaire. A ce titre, elle est soumise à cotisations et doit être prise en compte dans le calcul des congés payés et de l'indemnité de rupture.

En fin de contrat, il faut donc être attentif :

- à la régularisation des salaires quand le contrat est en année incomplète

Régularisation des salaires en année incomplète

Art. 18d de la CCN : Si l'accueil s'effectue sur une année incomplète, compte tenu de la mensualisation du salaire, il sera nécessaire de comparer les heures d'accueil réellement effectuées, sans remettre en cause les conditions définies à la signature du contrat, avec celles rémunérées, tel que prévu à l'article 7 « rémunération » alinéa 2b. S'il y a lieu, l'employeur procède à une régularisation. Le montant versé à ce titre est un élément du salaire, il est soumis à cotisations.

Éléments constatés du contrat de travail	nombre d'heures par semaine	nombre de semaines par an	taux horaire
Salaires mensuels de base (A)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre de mois où le salaire est mensuel (B)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Salaires de base sur la période = (A) X (B) (C)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre de semaines travaillées sur la période (D)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Salaires pour la période travaillée (E) X taux horaire X Nb heures (F)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Montant de la régularisation = (E) - (C)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Montant à verser à l'assistante maternelle :

- le salaire régularisé
- la régularisation des salaires
- l'indemnité de congés payés
- l'indemnité de rupture le cas échéant

Documents à fournir :

- certificat de travail
- attestation Asmat

Ce document est strictement informatif, il n'a pas de valeur légale ou réglementaire. Il ne peut en aucun cas se substituer à la négociation entre les deux parties signataires du contrat de travail. 10/01/10

Quand calculer la régularisation ?

A la rupture du contrat -> ce que dit la convention collective

Lors d'un avenant -> préconisé

A la date d'anniversaire du contrat -> pas nécessaire si pas de modification

Comment la calculer ?

Le groupe des Relais Assistants Maternels du Sud-Finistère vous propose des documents.

Ces documents sont strictement informatifs, ils n'ont pas de valeur légale ou réglementaire. Ils ne peuvent en aucun cas se substituer à la négociation entre les deux parties signataires du contrat de travail.

- à l'indemnité compensatrice des congés payés quand le contrat est en année complète

FICHE PRATIQUE

L'indemnité compensatrice de congés payés en année complète

Art. 12b de la CCN : Lors de la rupture du contrat de travail, qu'elle soit à l'initiative du salarié ou de l'employeur, le salarié a droit, sauf en cas de faute lourde, à une indemnité compensatrice correspondant à la rémunération des congés payés dus et non pris au titre de l'année de référence et de l'année en cours.

Nombre de semaines travaillées et autres semaines assimilées (art.12 b)	(A)	<input type="text"/>
Nombre de périodes travaillées (A) / 4 annuel au titre mensuel	(B)	<input type="text"/>
Nombre de jours de congés acquis (B) X 2,5 annuel au titre mensuel	(C)	<input type="text"/>
Nombre de jours de congés annuels pris	(D)	<input type="text"/>
Salde des congés annuels (C) - (D)	(E)	<input type="text"/>
Valeur d'un jour ouvrable (taux mensuel de base / 26)	(F)	<input type="text"/>
Indemnité compensatrice de congés payés due (E) X (F)		<input type="text"/>

Ce document est strictement informatif, il n'a pas de valeur légale ou réglementaire. Il ne peut en aucun cas se substituer à la négociation entre les deux parties signataires du contrat de travail. 10/01/10

COMPTINE

Au dodo mon coco
 Au plumard mon canard
 Au paddock mon p'tit phoque
 Au pieu mon p'tit vieux
 Et dort bien jusqu'à tout à l'heure mon petit cœur (version sieste)
 Et dort bien jusqu'à demain mon petit lapin (version nuit)

BIENVENUE AU PAYS MAGIQUE DES LIVRES



- **DORMIR**
Avec la voix de Catherine Dolto. Livre cartonné accompagné d'un CD



- **MAINTENANT QUE TU SAIS**
Un nouvel album d'Anne Crausaz (Un livre sur l'automne)



Bonjour,
 La plupart d'entre vous me connaissent déjà : je suis Christine Le Dérout, assistante maternelle depuis 2003 dans le quartier d'Ergué-Armel et plus précisément au Bourdonnel.

Je viens de terminer d'écrire un roman pour enfant de 9-11 ans. J'écris pendant la sieste des enfants (quand ils me le permettent !) et sur mon temps libre.

L'histoire se déroule dans l'environnement privilégié du Bourdonnel. Je vous invite à venir découvrir ce récit où passé et présent s'entrecroisent ...

Sortie : fin septembre 2010 - Tarif : 10 euros

Commande : lederout.jt@orange.fr - Tél. 02.98.10.13.59





LOUANE 3 ANS 1/2 s'apprête à enfiler ses sandales. Elle demande à sa maman : « *je mets mes chaussures à manches courtes ?* »

Les premiers rayons de soleil commencent à réchauffer le jardin, l'assistante maternelle propose aux enfants d'y aller et dit « on est bien, c'est cool » et **COLETTE** lui répond : « *pas coule mon nez* »

CALENDRIER

INFOS

- Journée nationale des assistantes maternelles le **19 novembre**
- Soirée d'information destinées aux assistantes maternelles et aux parents employeurs de Quimper et communes environnantes sur le DIF (Droit Individuel à la Formation) le **jeudi 2 décembre** aux halles St François (salle à l'étage)

SUR TOUTE LA VILLE

SOIRÉES DE LA PETITE ENFANCE (GRATUIT) 20 HEURES

- Mardi 21 septembre à la Médiathèque des Ursulines « *Pères d'aujourd'hui et de demain* » avec Dr Jacky Israël
- Mardi 19 octobre à la MPT de Kerfeunteun « *Le rôle du père dans la petite enfance* » avec le psychologue Jean Le Camus
- En novembre, à la MPT de Penhars sur le thème de la paternité dans les autres cultures.

PRÉSENTATION DE LA SAISON TRÈS TÔT THÉÂTRE (TTT) Demandez le programme
LES 10 ANS DE TTT LE DIMANCHE 10 OCTOBRE

SUR LES DIFFÉRENTS QUARTIERS DE LA VILLE

ERGUÉ-ARMEL

- Rendez-vous du jeu 26, 27 28 octobre
- **A vous de jouer du 26 au 28 novembre** (matinée spéciale petite enfance le vendredi 26 matin)

MOULIN VERT (MAISON DE QUARTIER)

- Vide grenier dimanche 10 octobre
- Information à transmettre aux parents : espace enfants /parents les samedis 19/09 - 2/10 - 30/10 - 20/11 - 4/12 séances sur le thème de « *l'équilibre alimentaire du jeune enfant* »

PENHARS-KERMOYSAN (ANCIENNE MPT)

- Inauguration de la salle de spectacle 1^{er}, 2, 3 octobre

TERRE-NOIRE (CENTRE SOCIAL DES ABEILLES)

- Mardi 2 novembre, bourse jouets / livres / CD

KERFEUNTEUN

- Spectacle « *La mémoire de nos fenêtres* » le samedi 18 septembre



NETTOYER DU SOL AU PLAFOND SANS S'INTOXIQUER

Les puéricultrices des secteurs ont remarqué au cours de leurs visites que les assistantes maternelles utilisaient beaucoup de produits ménagers différents. Voici quelques astuces qui vous permettront peut être de désencombrer vos placards de divers produits chimiques.

Au niveau des structures petite enfance de la ville de Quimper, le protocole pour le nettoyage des jeux pour enfants est le suivant :

- nettoyage des jeux pour bébés : quotidiennement (surtout ceux portés à la bouche)
- nettoyage des jeux pour moyens/grands : rythmes différents suivant l'utilisation

Mode de nettoyage : les jeux pour bébés seront nettoyés :

- au lave linge pour ceux résistants à l'eau
- à l'aide d'un tissu d'essuyage et de liquide vaisselle (2 gouttes de produit vaisselle pour une bassine de 10 litres d'eau) pour les autres ; les jeux doivent être rincés.



NE JAMAIS LAISSER DE PRODUITS MÉNAGERS À PORTÉE DE L'ENFANT.

NOM DU PRODUIT	PROPRIÉTÉS	PRIX	OÙ LE TROUVER ?
Le vinaigre blanc	Détartrant, désodorisant, dégraissant-antiseptique, antifongique, désinfectant	1 € le litre	En grande surface
Le bicarbonate de soude	Neutralise les acides et donc de nombreuses odeurs (wc, frigo, chaussures, moquette...) Abrusif doux, nettoyant, adoucisseur d'eau	1,5 € à 5 € les 500 g	En grande surface (rayon savons, nettoyants) Magasin de bricolage Droguerie
Le savon noir	Très détachant (tâches de goudron), peut s'utiliser avant le lavage (attention textiles fragiles) Très dégraissant (hottes, fours, vitres) Antiseptique, insecticide Fait briller, nourrit et protège les surfaces (ardoises, marbre, carrelage, linos)	+ /- 5 € le litre	En grande surface Droguerie Epicierie bio
Le savon de marseille	Moins efficace que le savon noir pour le nettoyage de la maison Idéal pour le linge Antiseptique		En grande surface Droguerie Epicierie bio
Le sel	Désodorise, détache, antigel, absorbe Fixe la couleur, décape		
L'huile d'olive	Nourrit et fait briller les meubles en bois Détache		
Jus de citron	Décolore, ravive la pierre et l'émail Désodorise, détartre, abrasif		
Le marc de café	Dégraisse, désodorise, nettoie, ravive les couleurs foncées et le cuir		

Source : « *le grand ménage* » recettes écologiques et économiques pour l'entretien de la maison livret téléchargeable et imprimable sur le site <http://raffa.over-blog.com>

INFO RÉACTIONS



N'hésitez pas à prendre contact avec le RAM :

- par courrier Pôle Enfance 9 rue du Maine
- par téléphone au 02 98 98 86 51
- ou par courriel à l'adresse suivante relais-assistantes-maternelles@mairie-quimper.fr

COMITÉ DE RÉDACTION

Les animatrices du relais
E. Touzeau, C. Gaydu,
S. Méchin-Riou

Les assistantes maternelles
S. Gouadon, M. Pivard,
B. L'Her, M. Le Bigot, P. Guenver

Absentes sur la photo :
C. Gaydu, P. Guenver

Nombre d'exemplaires : 400
Conception : service imprimerie, ville de Quimper
Crédits photos : RAM
(avec autorisation des parents)
Dépôt légal septembre 2010
ISSN : 1960 - 2057

